



**Liste des délibérations - Examinées en séance du conseil municipal
réuni le mercredi 27 septembre 2023**

2023/32	Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales (2023-2026)	Adoptée à l'unanimité
2023/33	Autorisation relative aux dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies » et modalités d'octroi de cadeaux lors d'évènements	Adoptée à l'unanimité
2023/34	Subvention exceptionnelle au Parmain Athlétique Club	Adoptée à la majorité
2023/35	Incorporation de bien vacant sans maître – parcelle AP 132 – 2 rue du Maréchal Foch (lots 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12)	Adoptée à l'unanimité
2023/36	Autorisation donnée au Maire de solliciter auprès de Monsieur de Préfet l'inscription de la commune de Parmain sur la liste des communes titulaires du droit d'injonction relatif au ravalement des immeubles	Adoptée à la majorité
2023/37	Approbation du Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement	Adoptée à la majorité
2023/38	Convention relative à la participation financière de la commune de Parmain dans le cadre de l'entretien de ses réseaux d'assainissement pluviaux et unitaires et autres installations	Adoptée à l'unanimité
2023/39	Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts : rapport d'activités annuel 2022 et schéma de mutualisation	Adoptée à l'unanimité
2023/40	SIPIAP (Syndicat Intercommunal de la Piscine de l'Isle-Adam Parmain) : Rapport d'activités – Exercice 2022	Adoptée à l'unanimité
2023/41	SIPIA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Parmain-l'Isle-Adam) : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement – Exercice 2022	Adoptée à l'unanimité
2023/42	SIAEP (Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable de la Région de l'Isle-Adam) : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – Exercice 2022	Adoptée à l'unanimité
2023/43	TRI-OR (Syndicat pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la région de l'Isle Adam) : Rapport d'activités – Exercice 2022	Adoptée à l'unanimité
2023/44	Création de deux postes : modification du tableau des effectifs	Adoptée à l'unanimité
2023/45	Annulation de la délibération n° 2023-25 du 29 juin 2023 - Protocole d'accord entre la commune de Parmain et l'Association Syndicale Libre, Syndicat des Propriétaires du Parc de Parmain concernant le bien sis 7 bis rue Raymond Poincaré	Adoptée à la majorité

Conformément à l'article L. 2125-25 du CGCT

Liste affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune dans un délai d'une semaine suivant la séance



Loïc TAILLANTER,

Maire de PARMAIN

Vice-Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts